DOUZIÈME ANNÉE. — N° 274 — 1er JUIN 1908 — LE NUMÉRO : 50 CENTIMES.

L'ÉCHO
DU
MERVEILLEUX

REVUE BI-MENSUELLE

LE TRIOMPHE DU DOCTEUR LE BON

On lira plus loin l'article, extrait du *Matin*, dans lequel M. Gustave Le Bon — constatant que personne ne s'est présenté, après plus d'un mois d'attente, pour gagner le prix de 2.000 francs qu'il avait offert au médium capable de soulever, en plein jour, sans y toucher, un objet posé sur une table — annonce qu'il est obligé de déclarer que le concours est clos.

C'est bien — on peut s'en assurer en se reportant à notre numéro du 1er mai — le résultat que nous avions prévu.

M. Gustave Le Bon triomphe. Il demeure acquis, pour lui, que le phénomène de la lévitation ou du déplacement d'un objet sans contact, est un phénomène inexistant.

Parce qu'aucun médium n'a consenti, dans des conditions fixées arbitrairement, à tenter l'expérience proposée, M. Gustave Le Bon fait bon marché de toutes les observations antérieures. « Hors nous et nos amis, nul n'aura de l'esprit », disait la femme savante de Molière. M. Gustave Le Bon reprend cette formule. Nul n'a d'esprit... critique, hors lui et M. d'Arsonval. Tous les autres hommes de science qui, avant ces messieurs, avaient étudié la force médianimique, n'étaient que de bons naïfs. M. Marc Thury n'était qu'un benêt, Camille Flammarion qu'un jobard, et William Crookes qu'une baderne... Et allez donc !

⁂

Il n'y a qu'un savant au monde, qui ait des yeux pour voir et des oreilles pour entendre, c'est M. Gustave Le Bon. Et c'est M. Gustave Le Bon qui le dit.

Je ne demande, d'ailleurs, pour ma part, qu'à le croire. Mais, tout de même, je ne le croirai que lorsque M. Gustave Le Bon aura bien voulu donner quelques petites explications aux curieux qui, sans parti pris, ont attendu la solution du problème qu'il avait posé.

Au fond, pour M. Gustave Le Bon, la preuve que les phénomènes médianimiques n'existent point, s'établit sur ces deux arguments :

1° Refus des médiums d'opérer en présence de prestidigitateurs de profession ;

2° Refus des médiums d'opérer en pleine lumière.

Or, ni l'un et l'autre de ces arguments ne semble bien solide.

Le premier ne serait péremptoire que s'il était démontré que les prestidigitateurs sont capables de reproduire exactement, par des moyens à eux, les phénomènes de lévitation ou de déplacement d'objet sans contact.

Cette démonstration n'est pas faite. Il est vrai qu'aucun médium n'a voulu expérimenter en présence d'un prestidigitateur ; mais il est non moins vrai qu'aucun prestidigitateur n'a pu encore imiter, par les procédés de son art, une expérience médianimique.

M. Georges Montorgueil avait, on s'en souvient, proposé un prix à l'illusionniste de profession qui reproduirait les phénomènes obtenus pendant les séances d'Eusapia. Aucun prestidigitateur ne s'est présenté.

Que diriez-vous de M. Montorgueil si, de cette

abstention des prestidigitateurs, il concluait qu'il n'y a pas de tour de passe-passe possible et que l'art de Robert Houdin est un art qui n'existe pas ?

C'est une conséquence de même ordre que tire M. Gustave Le Bon du refus des médiums de se prêter à ses exigences. On reconnaîtra que l'argument est un peu puéril.

Quant au second argument, il ne paraît pas moins enfantin.

Si les médiums, déclare en somme M. Le Bon, ne consentent à expérimenter que dans les ténèbres, c'est qu'ils ont besoin de l'obscurité pour dissimuler leurs trucs. Ils avouent ainsi que les phénomènes n'existent pas.

C'est à peu près comme si on soutenait qu'il n'y a pas d'étoiles dans le firmament parce qu'on ne les aperçoit pas en plein jour.

⁂

En vérité, M. Gustave Le Bon a le triomphe trop facile. Sa tentative ne prouve rien,

Pour qu'elle fût démonstrative, il aurait fallu que le savant, au lieu de fixer les conditions des expériences d'après ses conceptions personnelles, les fixât d'après les phénomènes eux-mêmes.

Il aurait fallu que, provisoirement tout au moins, M. Gustave Le Bon admît l'hypothèse que l'obscurité était nécessaire aux expériences et qu'il employât des moyens de contrôle compatibles avec cette hypothèse.

Il semble qu'on eût pu, sans trop se friper les méninges, en imaginer quelques-uns.

Rien n'empêchait, par exemple, de convenir que l'objet qu'il s'agirait de déplacer ou de soulever serait placé sur le plateau d'une bascule munie d'un appareil qui aurait enregistré automatiquement toutes les déviations de la pesanteur.

Rien n'empêchait encore de convenir que l'objet à soulever et à déplacer serait recouvert d'une couche de noir de fumée, qui aurait permis, non seulement de constater la fraude, si elle s'était produite, mais de découvrir le fraudeur.

Je mentionne ces deux procédés, les premiers qui me viennent à l'esprit. On eût pu en imaginer bien d'autres.

L'essentiel eût été que ces moyens de contrôle s'adaptassent à la nature des faits. Ainsi, on eût expérimenté dans des conditions vraiment scientifiques.

⁂

Dans quelques jours, Miller doit revenir à Paris. On sait que, lors de la séance qu'il donna dans les bureaux de l'*Echo du Merveilleux*, il y a bientôt deux ans, il se soumit, de la meilleure grâce du monde, aux divers contrôles que nous lui avions proposés. Il accepta de se déshabiller complètement devant quatre témoins et de revêtir des effets m'appartenant.

Malgré ces précautions, un doute resta dans l'esprit de quelques-uns des spectateurs, sur la réalité des phénomènes de matérialisation qui se produisirent en sa présence.

Nous essayerons donc, lors de ses prochaines expériences, de prendre des précautions nouvelles.

Nous pourrons, par exemple, saupoudrer le parquet de la pièce où se feront les expériences de suie ou de farine, afin de pouvoir vérifier, par l'empreinte des pas, si, comme certains sceptiques l'ont prétendu, ce n'est pas le médium qui, à la manière de Fregoli, joue les différents personnages qui apparaissent.

Mais il ne nous viendra pas à la pensée de lui imposer un procédé de contrôle en contradiction avec ce qu'il croit être, à tort ou à raison, la condition même des phénomènes : c'est-à-dire la nécessité, sinon de l'obscurité totale, du moins d'une certaine pénombre...

M. Gustave Le Bon dira, sans doute, que, s'il en est ainsi, nos expériences n'auront aucune valeur probante.

S'il dit cela, à mon tour je lui proposerai le problème suivant :

On a remarqué que la pupille de notre œil se dilate dans l'obscurité et se retrécit dans la lumière vive.

J'offre un prix au docteur Gustave Le Bon s'il est capable de faire retrécir ses pupilles dans l'obscurité ou de les dilater dans la lumière vive.

Je suis bien certain qu'il n'acceptera pas plus de tenter cette expérience que les médiums n'ont accepté de réaliser celle qu'il leur proposait.

Eh! bien, alors!...

GASTON MERY.

LE

PRIX LE BON-BONAPARTE-DARIEX
n'est pas gagné

Les lecteurs du *Matin* savent qu'avec le concours du prince Roland Bonaparte, membre de l'Académie des sciences, et du docteur Dariex, directeur des *Annales des sciences psychiques,* j'avais proposé un prix de 2,000 francs au médium capable de soulever, en plein jour, sans y toucher, un objet posé sur une table. L'article où était faite cette proposition ayant eu un retentissement considérable en France et à l'étranger, il n'est pas supposable qu'un seul spirite l'ait ignoré.

J'ai reçu d'ailleurs un millier de lettres contenant les plus merveilleuses histoires, mais cinq candidats seulement se sont offerts à réaliser l'expérience. Deux se sont présentés au rendez-vous donné. Après avoir discuté sur les conditions exposées dans le *Matin* et les avoir acceptées, ils ont promis de revenir. Aucun n'a reparu. Il est donc bien évident que l'expérience leur a semblé irréalisable.

Ce n'est pas certainement parce que la lumière paralyserait ces phénomènes, comme on l'a prétendu. Un des plus éminents spirites actuels, M. le docteur Maxwell, affirme, dans son livre sur les *Phénomènes psychiques*, que les déplacements d'objets sans contact peuvent s'opérer en plein jour. Ils ont d'ailleurs été photographiés plusieurs fois à la lumière du magnésium. Malheureusement, aucune de ces photographies n'a convaincu personne. Bien au contraire.

Les spirites se consolent de cet échec manifeste en assurant que les phénomènes de lévitation ont été observés bien des fois. L'un d'eux assurait ici même qu'il y a quarante ans on a vu des esprits soulever une table chargée de 75 kilogrammes de pierres. Cette opération indique évidemment une grande vigueur chez les esprits, et cela console un peu de la pauvreté lamentable de leurs révélations. Il reste à se demander cependant pourquoi les médiums, capables de soulever 75 kilogrammes il y a quarante ans, ne peuvent plus soulever quelques grammes aujourd'hui ? Gagner deux mille francs en deux minutes et fixer un point important de la science était cependant assez tentant.

Le seul argument que puissent invoquer encore les spirites est que des savants éminents croient avoir observé des phénomènes de lévitation et beaucoup d'autres bien plus merveilleux encore. Ils ajoutent qu'on n'a pas le droit de rien déclarer d'avance impossible.

Je concède volontiers ce dernier point. Il est possible que Minerve soit sortie tout armée du cerveau de Jupiter, et que la lampe merveilleuse d'Aladin ait existé ; on admettra cependant, je pense, que ces phénomènes sont peu probables et qu'avant de les admettre il faut exiger des preuves sérieuses.

—o—

Donc, quand un savant comme Lombroso assure avoir vu matérialiser devant lui l'ombre de sa mère et causé avec elle, lorsqu'un physiologiste célèbre affirme avoir vu un guerrier casqué sortir du nombril d'une jeune fille et se promener dans une salle, lorsqu'un magistrat éminent prétend avoir vu se matérialiser devant lui une dame « d'une merveilleuse beauté », qui lui a déclaré être simplement une fée, lorsque, dis-je, tous ces phénomènes et bien d'autres sont annoncés, nous avons le droit de rester un peu sceptiques, quelle que soit l'autorité du savant qui les propose. Ce droit est même un devoir, car tous ces miracles sont beaucoup plus merveilleux que ceux dont a vécu le moyen âge. Dès qu'on abandonne la méthode scientifique, on retombe dans la basse sorcellerie. Il est un peu honteux d'y revenir maintenant. Nous ne pourrions nous résigner à y retourner qu'avec des preuves bien autrement sérieuses que celles dont se contentent les adeptes modernes de la magie.

Mais, diront les spirites, puisque vous ne voulez pas admettre l'autorité des savants qui ont constaté les phénomènes de l'évitation, comment pouvez-vous prétendre qu'on aurait cru davantage à vos expériences ?

On y aurait cru pour cette simple raison que je me serais placé dans des conditions de certitude expérimentale très négligées jusqu'ici. Si un médium avait voulu réaliser l'expérience de la lévitation, elle aurait été faite dans un laboratoire de la Sorbonne, en présence de trois membres de l'Académie des sciences qui m'avaient promis leur concours, en présence enfin de deux prestidigitateurs et d'un photographe maniant un appareil cinématographique destiné à enregistrer toutes les phases du phénomène.

Une telle expérience eût entraîné nécessairement toutes les convictions, alors que les quinze

séances consacrées à l'étude d'Eusapia par l'Institut psychologique n'ont produit aucun résultat définitif, ainsi qu'il résulte des déclarations consignées déjà dans ce journal par le président de cette société, M. d'Arsonval.

« Voilà donc, écrit M. de Vesmes, après avoir lu ces déclarations, où en sont les recherches de l'Institut psychologique... C'est le néant, ou à peu près. »

Il en eût été autrement peut-être, si, au lieu d'étudier sans grande méthode des phénomènes très divers, on eût concentré tous les efforts sur l'observation d'un seul phénomène, bien défini, bien circonscrit.

C'est justement ce que je voulais essayer de faire, et cela sans aucun parti pris, car j'admets bien volontiers que le corps humain peut rayonner une énergie particulière capable d'agir sur les corps à distance comme le gymnote agit par ses décharges électriques sur les animaux placés dans son voisinage.

—o—

On remarquera que j'avais mis comme condition de mon expérience que des prestidigitateurs y assisteraient. Je crois que c'est cette condition qui a le plus gêné les spirites.

M. d'Arsonval avait déjà signalé l'utilité de leur présence. « Nous avons voulu, écrit-il, faire assister à nos expériences des prestidigitateurs célèbres, mais nous nous sommes adressé en vain à plusieurs d'entre eux. Ils n'ont point voulu répondre à notre invitation. »

En vérité, l'Institut psychologique n'a pas eu de chance, car c'est très spontanément que plusieurs prestidigitateurs m'ont offert d'assister aux expériences. Pour préciser, je citerai parmi eux M. A. Meynier, président de l'Association syndicale des prestidigitateurs, et M. Vaillant, secrétaire général de la même société. Ces deux artistes ont même eu l'obligeance d'exécuter devant moi, en plein jour, des expériences bien autrement surprenantes que celles réalisées par les médiums, et qui m'ont démontré avec quelle facilité on pouvait illusionner des spectateurs même très attentifs.

Je crois bien d'ailleurs qu'au fond l'Institut psychologique ne tenait guère à l'assistance des prestidigitateurs. J'appuie cette assertion sur le passage suivant d'une lettre que je reçois à l'instant de M. le professeur Alfred Binet, directeur du laboratoire de psychologie à la Sorbonne :

« J'ai proposé de faire contrôler les expériences par deux ou trois prestidigitateurs très habiles qui se mettaient à ma disposition. On devait me convoquer aux séances d'Eusapia ; on ne l'a pas fait, et je pense que c'est dû à ce qu'on savait de mes intentions d'amener des prestidigitateurs. Les convaincus et les demi-convaincus redoutent toujours de voir ébranler leur foi. »

En résumé, personne ne s'étant présenté, après plus d'un mois d'attente, pour gagner le prix de 2,000 francs, et le temps dont je dispose étant très limité, je suis obligé de déclarer que le concours est clos.

L'enquête sur le spiritisme ouverte par le *Matin* n'a pas été cependant sans résultat. Elle a montré le développement d'une religion nouvelle à laquelle se rallient quelques éminent savants qui ne peuvent vivre sans croyances. Les dieux meurent quelquefois, mais la mentalité religieuse paraît indestructible.

GUSTAVE LE BON.

REPORTAGES DANS UN FAUTEUIL

*** *La folie de M. de Balbi.*

M. de Reiset faisait revivre, l'an dernier, dans un livre charmant, la douce et mélancolique figure de Mme de Polastron, l'amie du Comte d'Artois. Il nous présente aujourd'hui, — œil étincelant, teint vermeil, lèvre moqueuse, avec sa taille de nymphe et cet air de marcher sur la nue, beauté pleine de force et d'orgueil, — l'autre *Reine de l'Emigration*, Mme de Balbi, l'amie du Comte de Provence, bien différente de la première, si différente même qu'on aurait peine à imaginer plus parfait contraste (1).

Délicate et tendre, la blonde Louise de Polastron est la plante faible qui s'enlace. Elle n'a cédé qu'au penchant de son cœur. Après sa faute éclatante, dont tant d'autres se seraient parées, on ne lui voit d'autre désir que la retraite pour se consacrer à son amour. Supérieure à l'ambition, étrangère à toute intrigue, cette sœur de La Vallière ne voulut qu'aimer. La mort même ne la détachera pas de son Prince charmant, et dans le geste si touchant de sa main défaillante qui le pousse vers Dieu, il y a le vœu tendre et jaloux de le garder à elle, à son ombre.

La brune et fière fille des Caumont-La Force n'est pas de la race des La Vallière. C'est l'altière Vasthi, c'est Montespan, « tonnante et triomphante », qu'elle

(1) *Les Reines de l'Emigration : Anne de Caumont-La Force, comtesse de Balbi*, par le vicomte de Reiset. Emile Paul.

évoque. Elle en a la beauté brillante, l'ambition, la hauteur, les emportements, le vif et mordant esprit. Il serait téméraire de croire qu'elle ait été attirée vers le Comte de Provence par les avantages physiques du Prince, — bien qu'à cette époque, à vingt-six ans, Monsieur fut un fort bel homme, à peine alourdi d'embonpoint, le front haut, le teint coloré, les yeux expressifs, les traits réguliers et nobles, les manières pleines de courtoisie et de dignité. La grande intelligence du Prince et son aimable esprit n'auraient même pas suffi, sans doute,à la séduire. Avide de primauté, la comtesse de Balbi voulut régner, autant qu'il lui était possible, sur la Cour, en régnant sur le premier personnage de la Cour, après le Roi ; et loin de s'effacer, comme la « bonne Louise », on la voit se mêler ingénieusement à toutes les intrigues, y montrant, du reste, de rares vertus « d'honnête homme », amie aussi sûre qu'elle était dangereuse ennemie.

Il ne semble pas que Mme de Polastron ait eu plus d'esprit qu'une rose. C'est l'esprit, au contraire, qui fait le grand charme de Mme de Balbi et qui retiendra près d'elle, captivé, le Comte de Provence, si amateur de pensées fines, de jolis mots et de traits piquants. Y eut-il un autre charme ? ou du moins ce charme cessa-t-il d'être platonique ? Délicate question que M. de Reiset résout par l'affirmative. Armé de déclarations de médecins, il réfute l'opinion impertinente que le futur Louis XVIII ne pouvait être auprès des femmes qu'un rhétoricien délicat et disert.

Mais il n'est pas douteux que le grand attrait de Mme de Balbi pour le prince fut son talent de conversation. Elle était l'âme de la petite cour un peu morose de Madame, que réveillait son entrain et qu'illuminait son sourire. Chaque jour le Comte de Provence, qui déjà n'aimait pas à quitter son fauteuil, passait la soirée chez la dame d'atours de sa femme, au milieu du petit cercle de grands seigneurs et d'hommes d'esprit qu'elle avait su attirer et retenir. Là, le Prince causait à l'aise. A Versailles, l'immensité de sa lecture, dont sa surprenante mémoire ne laissait rien perdre, lui valait, malgré l'ingéniosité et le piquant de son esprit, un renom de pédantisme. Madame, malgré son éducation solide, était peu lettrée et goûtait médiocrement les délicatesses de langage qui charmaient le Comte de Provence. Personne mieux que Mme de Balbi ne savait l'écouter spirituellement et lui donner la réplique.

Elle ne fut pas seulement, du reste, pour Monsieur, une amie pleine de fine humour et de belle humeur, adroite à lui renvoyer le volant de l'épigramme et qui créa à ce prince, peu enclin à sortir, le salon brillant qu'il désirait. Elle fut encore une conseillère intelligente et un agent aussi sûr qu'adroit dans les négociations politiques au moyen desquelles le frère de Louis XVI essaya d'enrayer le mouvement révolutionnaire dont sa clairvoyance comprit,dès la première heure, tout le péril.

Les détracteurs de Mme de Balbi ont prétendu que, dans son ambition de jouer un rôle prépondérant, elle avait essayé de grouper un parti autour de Monsieur, pour opposer la popularité passagère que lui valait son renom de modération et de sagesse, à l'autorité ébranlée de la Cour. M. de Reiset cite même, à l'appui,un fragment des *Mémoires* inédits de Théodore de Lameth. Mais rien de sérieux ne confirme ces racontars. La loyauté de Monsieur envers le Roi fut entière, et d'autant plus méritante qu'il se donna parfois de faux semblants pour obéir à son frère, comme dans l'affaire Favras, où Rivarol témoigne qu'il ne fit que se soumettre aux ordres de Louis XVI et qu'il lui en coûta beaucoup.

Pour en revenir à la question d'une séduction autre que cérébrale, on ne voit pas quelle jalousie, montrée quelquefois par la comtesse de Provence, ait jamais eue ce caractère. Elle manifesta de l'humeur contre l'influence et l'attrait qu'exerçait si manifestement Mme de Balbi, mais il ne semble pas qu'elle l'ait crue la maîtresse de son mari. Jusqu'à la fin, elle la garda près d'elle dans ses fonctions de dame d'atours, et même après la rupture du Comte de Provence avec Mme de Balbi — causée par la fameuse (et si douteuse) histoire des jumeaux de Rotterdam, habilement exploitée par M. d'Avaray, — on voit Madame s'étonner de ne plus recevoir de nouvelles de sa dame d'atours.

Mais parlons enfin de M. de Balbi.

⁂

Anne-Jacobi de Caumont-La-Force avait épousé le comte de Balbi, colonel en second de Bourbon-Infanterie, petit-fils d'un doge de Gênes, fils d'un officier général naturalisé Français. Ce jeune gentilhomme, de famille illustre, de fortune considérable, et dont les débuts militaires promettaient un bel avenir, l'emporta sur vingt rivaux, lorsque l'espiègle fillette, favorite de la Comtesse de Provence, fut devenue la svelte jeune fille à la taille souple, aux yeux de velours, à la bouche vermeille et rieuse que Fragonard a peinte, ses abondants cheveux bruns retenus par un ruban cerise.

Les premières années de ce mariage semblent avoir été heureuses ; au moins, n'ont-elles pas d'histoire. Un enfant naquit. M. de Balbi était un bon garçon, facile à vivre ; du reste, il tenait garnison une partie de l'année à Toulouse ou à Bayonne, pendant que la

faveur de sa femme augmentait près de la comtesse de Provence et commençait près de Monsieur. Aussi ne se contentait-elle plus déjà de la place de Dame pour accompagner et obtenait-elle la survivance de la charge de Dame d'atours, dont la titulaire était la Duchesse de Lesparre, née Noailles.

Mme de Lesparre, selon l'usage arbitraire, mais général, comptait transmettre sa charge à une personne de sa lignée ; elle jeta les hauts cris et offrit sa démission, que Madame, piquée, accepta. Tous les Noailles et tous les Gramont épousèrent la querelle de leur parente, et l'inimitié de ces puissantes familles ne contribua pas peu à l'éclat d'un tragique incident qui venait de se produire.

Un matin d'avril 1780, le bruit se répandait à la Cour et à la Ville, que M. de Balbi, entrant à l'improviste chez sa femme, l'avait trouvée en tête-à-tête galant. Tirant son épée, il s'était jeté sur elle et l'avait blessée à l'épaule. Les laquais, accourus au bruit, le maîtrisèrent, et la famille avait pris le parti de le faire passer pour fou ; on le médicamentait en conséquence.

Telle est l'anecdote scandaleuse que l'on retrouve, avec de légères variantes, dans Bachaumont, dans Métra et dans tous les chroniqueurs ou épistoliers du temps. Une des choses qui varient le plus, dans ces récits, c'est le nom du complice.

M. de Reiset a pris la peine de compulser, aux Archives nationales, toute la procédure poursuivie devant le Châtelet pour l'interdiction du comte de Balbi, et il a pu, pièces en main, faire justice de cette légende comme de tant d'autres. Mme de Balbi n'a jamais joué le rôle odieux que lui prêtent les pamphlétaires. La démence de son mari fut reconnue officiellement, non seulement par les médecins de la Faculté et par les juges du Châtelet, mais par un conseil de famille où figuraient les plus proches parents de M. de Balbi. Elle était si réelle que, vingt ans après, Armand de Balbi ne pourra retirer son père de l'hospice de Sens.

Qu'est-ce qui avait troublé la cervelle du jeune colonel de Bourbon-Infanterie ? C'était la franc-maçonnerie et les premiers essais de spiritisme de Mesmer, installé depuis deux ans à Paris. Dans les arrière-loges, M. de Balbi avait vu *des puissances méchantes et ennemies de Dieu*. Des ombres lui avaient parlé à l'oreille, et son faible esprit ne se remit pas de ce choc.

Il était dignitaire de la loge de la Candeur, où l'on trouvait quelques autres gentilshommes non moins *candides* : le comte et le marquis de Saisseval, M. Turpin de Crissé, etc. On sait quelle était alors la vogue prodigieuse de la maçonnerie. La loge des Neuf-Sœurs, où Voltaire venait d'être reçu (7 avril 1778), sous le pseudonyme d'Ecrlin, ce qui signifiait, en abrégé « Ecrasons l'infâme », était présidée par l'astronome La Lande. Elle comptait parmi ses membres le prince Camille de Rohan, le prince Emmanuel de Salm-Salm, le comte de Sesmaisons, le chevalier de Villars, le comte de Noë, le comte d'Ossun, le président de Meslai, etc.

Celle de Saint-Louis était plus aristocratique encore. Dans le curieux ouvrage de Mme de Reinach-Foussemagne sur la marquise de Lage de Volude, nous voyons le comte de Lage, qui faisait partie de cette loge, en tirer au moins l'avantage de quitter Paris sans anicroche au moment de l'émigration.

Balbi n'était pas simple membre de la Loge de la Candeur ; il en était un des dignitaires ; de plus, Maître des cérémonies à la Chambre des Provinces, membre de la Parfaite-Egalité, à l'Orient de Paris, et député de la Parfaite-Union, de l'Orient d'Agen.

Quel arcane imprévu a pénétré tout à coup ce brave garçon, bon catholique, qui n'était là qu'en étourdi et en « snob » ? Il écrit à son proche parent, M. de Moreton de Chabrillan, qu'il a un « gros secret » à lui confier. Il écrit au Pape une lettre, émouvante dans sa démence, où il prend l'engagement solennel de « n'avoir désormais quelle communication que ce « soit avec les *puissances méchantes répandues dans* « *l'air*, ainsi qu'avec le Péché, et avec quelque être « ennemi de Dieu et du prochain. » Cette lettre est également signée de Jacques Poultier, François Neekteler, Sistro Ferrairo, Charles Develle, Morel et de Sirejean, probablement les adeptes qu'il avait recrutés pour combattre « les puissances méchantes », discernées par le noble Gênois au fond des billevesées maçonniques.

Sa piété devient extrême, il vend son uniforme et déclare qu'il renonce à Satan, à ses pompes et à ses œuvres. Il voit sans cesse autour de lui une forme mystérieuse et malfaisante, et se précipite, le couteau à la main, pour la frapper. Il étrangle presque un de ses amis et camarades, ce M. de Sirejean, dont on a lu plus haut la signature, parce qu'il voit « un diable dans ses yeux. » Cette hallucination constante est tout à fait pareille à celle de l'étudiant mal initié dans *Zavoni*, que poursuit la forme hideuse du gardien du sérail.

Du château où on le garde (car il resta une année entière avant d'être interné) il s'échappe la nuit en disant que sa présence est indispensable à Paris pour faire proclamer grand-maître de la franc-maçonnerie M. de Lévis, ce qui est le moyen d'éviter de grands

malheurs. Il signe en même emps un billet de 126.000 livres au profit de la « Respectable Mère Loge Ecossaise », mais ce qui revient sans cesse dans ses divagations, c'est la vision du démon, et la fureur avec laquelle il se jette sur les personnes dans le corps desquelles il croit voir logés des esprits malfaisants.

A ce moment le Juif et haut-maçon illuminé, Cagliostro, ayant conquis à Strasbourg la confiance et l'appui du naïf cardinal de Rohan, s'apprêtait à venir prendre à Paris la suite des prestiges thaumaturgiques de cet autre juif sorcier, le prétendu comte de Saint Germain. Weishaupt inaugurait en Allemagne sa conjuration célèbre contre toute supériorité divine et humaine ; et la franc-maçonnerie, après avoir fait perdre la tête, au figuré, à tous ces gentilshommes étourdis, pris comme des alouettes au miroir de sa nouveauté, allait la leur faire perdre réellement sous le « grand rasoir national ».

GEORGE MALET.

LE MERVEILLEUX
DANS QUELQUES
Mémoires du XVIe siècle

(*Suite, voir numéro du 1er mai.*)

Visions aériennes à Marpurg et à Minsal en 1593

Palma Cayet nous a fait ce récit, sans doute d'après une relation imprimée :

« Au mois de juillet à Marpurg, au pays de Hesse, par trois jours continuels, le soleil fut veu fort obscur avec un cercle tout autour. Au mois de novembre, vers le soir, le ciel y apparut tout en feu et de couleur de sang ; puis tout à coup ceste altération se restraignit en un cercle que l'on voyait courir d'un costé et d'autre dans le ciel, tant qu'enfin, cela ayant bien duré deux heures, il se réduisit en rien laissant le ciel fort serain et plain d'estoilles. Au mois d'octobre l'on vid, sur les villes de Prague, Vienne, Vittemberg, Lipse et autres lieux, le ciel en beaucoup d'endroits de couleur de sang, puis tout à coup ceste altération se changer en forme d'espées, puis de lances, ores de gens armez, et finalement des hommes s'entrebattre, faisant forces plaintes et d'horribles cris. Il tomba du ciel à Belin quantité de flammes de feu.

«..... Au bourg de Minsal, distant d'une lieue et demie de Rostoc en Saxe, dans l'église paroichiale, un pied d'estail, estant sous la chaire du prédicateur, prit forme humaine peu à peu, commençant par le bas à se faire chaire humaine, et prit finalement forme de mains et de pieds avec doigts, orteils et ongles, comme si c'eust esté un homme, et au haut apparut, puis après une figure comme d'une face d'homme, avec yeux, nez, bouche et barbe : la plus grande merveille fut que cela se remuoit souventes fois le long du jour avec tant d'enhan, que du long de la pierre il en couloit de grosses gouttes de ce qui suoit. Et combien que plusieurs personnes doctes recherchassent la cause de cela, toutefois il ne fut pas trouvé de cause valable pour dire que l'humidité de la pierre pust faire un tel effect, ny aussy que cela fust faict par quelque artifice ou feinte, sinon que l'on a estimé que c'estoit un advertissement pour ce que ceste chaire avoit esté longtemps sans y avoir eu de prédication, et qu'il sembloit que les pierres voulussent prescher. . » (1)

— Voilà un fait par trop merveilleux : l'auteur ne cite pas le savant luthérien qui l'a révélé ; et plus loin il a le tort de citer l'histoire de l'enfant à la dent d'or (laquelle, comme le raconte Fontenelle, se trouve être, au rapport d'un orfèvre, une feuille d'or appliquée habilement).

Vision aérienne à Saint-Georges en Hongrie

Le 11 août 1601, à Saint-Georges, dans la haute Hongrie, l'air, qui était serein, se troubla vers onze heures du matin, et en même temps l'on entendit des gémissements et des hurlements, vers l'occident et parfois vers le septentrion, jusqu'à deux heures de l'après-midi, au grand effroi de toute la population. L'air redevint plus serein, et l'on aperçut une croix immense, terminée par des corps diaphanes, reluisants comme les rayons du soleil ; vers le milieu on voyait une couronne d'épines attachée, avec un fouet du côté droit ; au pied, un homme « de moyenne taille et de visage vénérable », les mains jointes, abattu et humilié, paraissait demander pardon. Le peuple se prosterna dans les rues, et cria miséricorde, ainsi que le seigneur de la ville et toute sa famille, en multipliant les prières et les actes de contrition.

Le jour suivant, la croix disparut au milieu d'éclairs et de coups de tonnerre, et le ciel devint rouge comme du sang. Des nuages se formèrent ensuite, et l'on vit apparaître un léopard et un basilic, qui luttèrent avec acharnement, au milieu de hurlements nouveaux. Le combat dura depuis huit heures jusqu'à midi ; enfin le léopard parut être vainqueur, quoique l'obscurité fût plus grande que celle de la nuit. Le serpent était tourné vers l'occident, et le léopard vers l'orient. Ils disparurent enfin, au milieu d'un bruit terrible et de grands gémissements, qui durèrent deux heures, au milieu de nuées sombres apparaissant et disparaissant avec la rapidité d'une flèche. Le ciel redevint ensuite serein, à la grande satisfaction du peuple de Saint-Georges et des régions environnantes (2).

Le grave Sully dit avoir vu au ciel, la nuit qui pré-

---

(1) Palma Cayet. *Chronologie septénaire*, an 1593, p. 532.
(2) *Chronologie septénaire* : livre IV, p. 170.

céda la bataille d'Ivry, des fantassins et des cavaliers qui se battaient avec fureur et figuraient les manœuvres dont il fut témoin le lendemain. Aujourd'hui, peu de chrétiens croient aux visions aériennes (1).

Croix rouges vues à Cudos en 1601

« Le jour de l'Invention de la saincte Croix, en une maison de la paroisse de Cudos, près de Bazas, une femme ayant couvert d'un linceul son levain et sa paste, en le descouvrant pour la vouloir mettre au four, elle vit plusieurs croix de sang tant au levain que sur la paste, et au linceul qui la couvroit, de quoy esbahie appella ses voisines, lesquelles esmerveillées aussi, allèrent quérir le vicaire de Cudos, qui fit mettre tous les paroissiens en prières. Ce miracle fut incontinent publié partout ; le vicaire mesme en porta la nouvelle à son évesque à Bazas, avec une pièce de ceste paste, où estoient plusieurs croix sanglantes, ce qu'il fit voir aux principaux de la ville. L'évesque en voulut sçavoir la vérité, il envoya l'archiprestre à Cudos, accompagné de plusieurs, où il fit une exacte inquisition, et trouva que c'estoit un advertissement divin, et non chose advenue par subtilité, ou causée par nature » (2).

Le Juif errant vu à Hambourg

Palma Cayet a traduit une lettre imprimée en allemand à Leyde, qui fait mention de ce que Paul de Eitzen, devenu docteur en théologie et évêque (luthérien) de Schleswig, vit à Hambourg Ahasvérus, et lui parla. Jésus, repoussé et injurié par lui quand il s'appuya sur sa maison en allant au supplice, lui aurait dit : Je m'arrêterai, je me reposerai, et tu chemineras. Dieu le fera peut-être vivre jusqu'au jugement dernier, pour servir de témoin de la passion, et pour convaincre les athées. Deux autres Sleswigois n'ont-ils pas attesté, en 1575, qu'ils l'avaient vu à Malduit, et qu'il parlait bien espagnol ? N'a-t-il pas étonné les magistrats de Strasbourg en disant qu'il avait passé par leur ville deux cents ans auparavant, et en leur indiquant un acte qu'ils trouveraient dans les registres de la cité ? (3).

Le Grand Veneur de Fontainebleau et l'esprit de la forêt de Lyonne

« De tout temps, raconte Palma Cayet, les charbonniers, buscherons et paysans d'autour de la forêt de Fontainebleau disent que quelquefois ils voyent un grand homme noir, avec une meute de chiens, chasser par la forest, lequel ne leur faict pourtant aucun mal, et l'appellent *le grand veneur* ; et ceux à qui ils contaient cela le prenaient pour fable : mais il advint qu'au printemps de ceste année, Sa Majesté estant à Fontainebleau, se donnant du plaisir à la chasse, accompagné de plusieurs seigneurs, estant au plus espais de la forest, ils entendent corner des chasseurs et abboyer des chiens, comme de bien fort loing, puis à l'instant tout auprès d'eux. Quelques seigneurs près du Roy s'avancent à ce bruict pour voir qui c'estoit ; ils n'eurent pas fait vingt pas qu'ils advisent un grand homme noir parmy des halliers, lequel leur fit une telle peur que ce fut à qui fuyroit le mieux. Cest homme noir leur parla d'une parole si espouvantable, qu'ils n'eurent l'asseurance ny le loisir de bien discerner ce qu'il leur dit ; les uns rapportent qu'il dit : *M'attendez vous ?* les autres : *M'entendez-vous ?* et d'autres : *Amendez-vous.* Quelques esprits curieux en voulurent en ma présence faire des conjectures ; mais je leur racontay le discours du foiteur de la forest de Lyonne, où le roy Charles IX prenoit si grand plaisir à la chasse, qu'il fit dans ceste forest eslever un bastiment superbe appellé Charles-Val, où, durant qu'il y faisait son séjour, plusieurs femmes villageoises, passant par la forest sans voir personne, estoient esbayes d'estre troussées et foitées, si bien que les marques leur en demeuroient aux fesses, et incontinent entendoient par la forest un cry de risée, *ha, ha, ha.* Le Roy fit enquester si cela estoit vray ; plusieurs le luy asseurèrent et en monstrèrent des marques ; l'on s'en rioit ; et les vieilles gens du pays disoient que cela ne les importunoit pas tous les ans, mais qu'en d'aucunes années ils en sont incommodés. »

Notre auteur rappelle à ce sujet les voix ouïes dans l'air peu avant la mort de chaque Lusignan ; et les signes providentiels, apparitions de spectres ou autres, qui précèdent « les grands remuements d'Allemagne » (1).

La Cloche du Miracle à Villila

D'après les annales du pays, la cloche du miracle près de Villila, en Aragon, sonna d'elle-même quand Alphonse V alla prendre possession du royaume de Naples, quand Charles-Quint décéda, quand le roi Sébastien de Portugal passa en Afrique, quand Philippe II fut très malade à Badajoz, quand sa femme, la reine Anne, trépassa, et quand on parla du retour de don Sébastien, le 13 juin 1601. « Cette cloche, rap-

(1) Qui rééditera la vision prophétique de Vienne en Dauphiné, avec les témoignages qui furent imprimés à Lyon en 1848 ? C'est le seul moyen d'y faire croire.

(2) *Chronologie septénaire*, livre IV, p. 170. Nous ignorons si ce phénomène est mentionné ailleurs.

(3) *Ib.* Livre VII, p. 279-280. Voir Larousse : article *Athasvérus*. Larousse est à l'index.

(1) *Chronologie septénaire*, livre II, p. 63. *L'Echo du Merveilleux* a parlé d'une apparition analogue qui aurait eu lieu récemment dans la forêt de Fontainebleau (1897, p. 391, et 1902, p. 315), mais il n'a pas donné de témoignages écrits.

porte Palma Cayet, sonna sans aucune ayde d'homme, et sans estre esbranlée, mais seulement le batail d'icelle frappoit par fois un costé seul de la cloche, et parfois l'un et l'autre, et pour la première fois il frappa six coups, puis neuf puis après douze et quinze ; et enfin trente coups, et dura ce branle de batail avec plusieurs coups de cloche environ deux heures ; et les plus grands coups, pour la pluspart donnés vers l'orient et le midy, et tous les jours ensuivants elle sonna à plusieurs et diverses fois en présence du curé du lieu et d'une infinité de personnes, jusques au samedi seiziesme dudit mois ; si que le bruict de ceste nouveauté s'estendit par toute la contrée, et enfin parvint jusques dans Sarragoce, ville capitale du royaume d'Aragon, où lors estoit don Garzias de Villiapando, seigneur de Quinto et de Villila, qui ayant ouy ces nouvelles, accompagné de sa femme et de ses filles, et de plusieurs personnes notables, s'en vint incontinent à Villila, désireux de voir de ses yeux ce qui luy avoit esté rapporté : et parce que après leur arrivée ceste cloche se tut quelques jours, ils déploraient leur infortune de n'estre venus assez à temps, craignant qu'à l'advenir elle ne sonnast plus du tout.

Mais le lendemain, jour de jeudy, auquel on célébroit la feste de Dieu, sur les six heures du matin, lorsqu'on estoit sur le poinct d'aller en procession, voilà qu'elle commença à sonner hautement et continua à plusieurs et diverses fois, jusques au lendemain de Sainct-Jean-Baptiste qu'on vid à l'instant qu'elle arresta son coup pour quelque temps, et puis après, tout ainsi que si elle eust esté agitée de la main, elle rendit avec grande harmonie et mesure vingt grands coups vers l'orient, puis cessa. » (1).

Feu M. Cellin La Herte (*aliàs* Victor de Stenay), rappelle dans son *Soleil prophétique* (p. 160, note), que d'après l'historien Fiori, dans un monastère de Flandre, une cloche avertissait d'elle-même de la mort prochaine d'un religieux ; que le même fait se produisait dans les couvents des dominicains à Carmora, en Portugal ; à Cordoue et à Salerne. Menochius rapporte que ce fait eut lieu dans le couvent des religieuses de Sainte-Meinulf. Certains assurent que quand l'horloge de Westminster, communément appelée Big-Ben, sonne irrégulièrement l'heure, un malheur doit frapper la famille royale dans les trois mois suivants. Or, à minuit, dans la nuit du 14 au 15 novembre, les membres d'un club politique situé à quelques pas du parlement furent surpris d'entendre sonner le quart en même temps que les heures, et de constater que Big-Ben avait sonné treize fois : quelques jours après le duc de Clarence expirait.

Mais la cloche de Villila s'est-elle fait entendre de notre temps ?

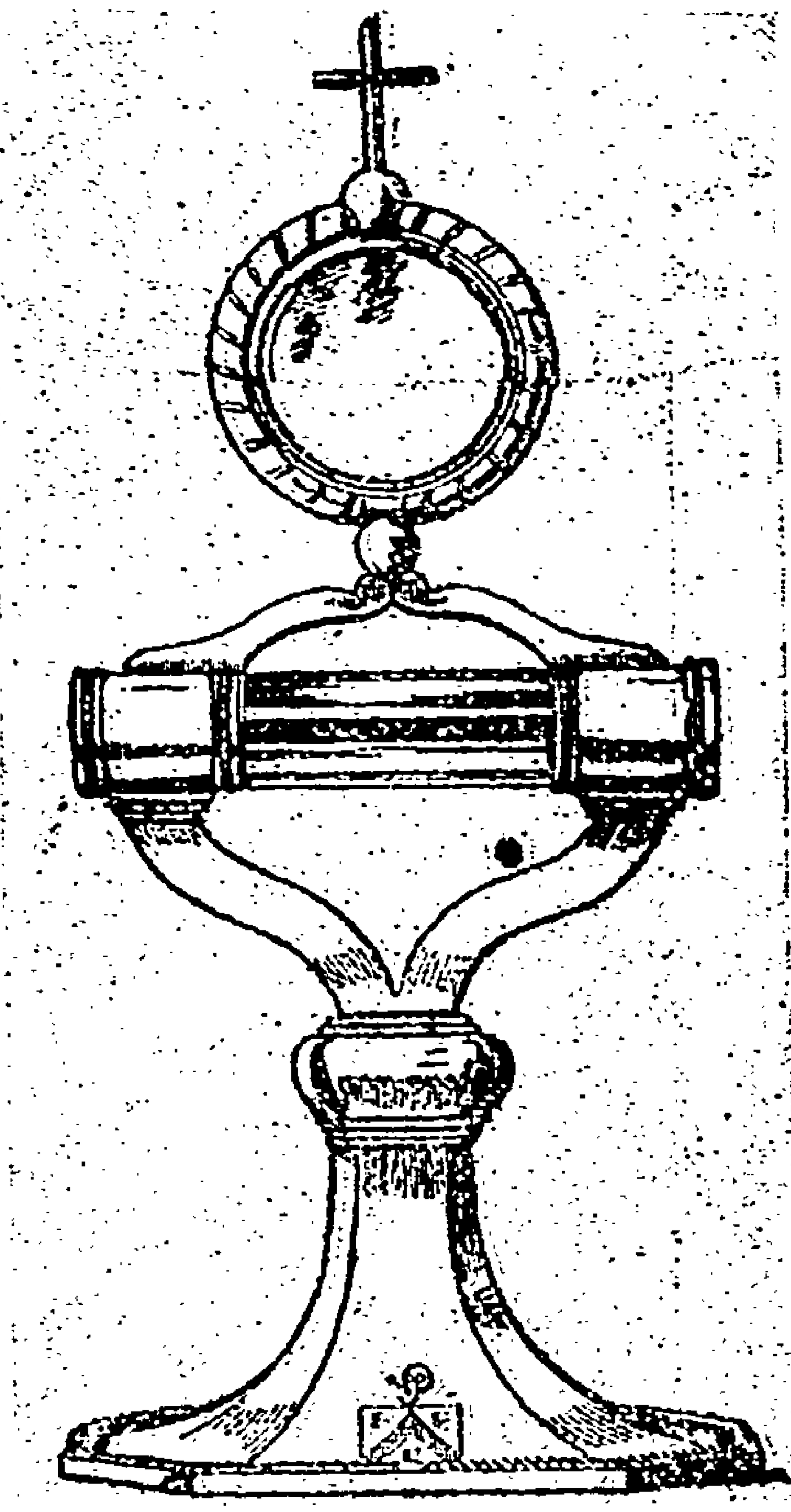
(*A suivre.*) T. MOTHÉE.

(1) *Chronologie septénaire*, IV, p. 151. Philippe Hurault parle de même.

LE MIRACLE DE FAVERNEY

Pour commémorer le troisième centenaire du miracle qui se produisit le 25 mai 1608, un Congrès Eucharistique vient d'avoir lieu à Faverney.

Nous ne dirons rien du miracle lui-même ; notre distingué collaborateur George Malet nous en a



L'OSTENSOIR DE FAVERNEY

entretenu dans un de ses derniers « Reportages dans un fauteuil ». Toutefois, nous croyons intéressant de reproduire le rapport remarquable et capital que fit M. l'abbé Tuaillon, directeur au grand séminaire de Besançon. Le voici presque en entier :

Je lis un texte choisi à travers, tous les témoignages étant identiques, je cite M. D. Royer.

Au surplus, interrogé s'il croit qu'il y ait en ceci du miracle divin (D. Royer, et vous entendez avec D. Royer tous les témoins, ils sont unanimes) répond qu'il le croit : parce que cette chose est advenue par dessus la créature, sans que l'on puisse comprendre comment.

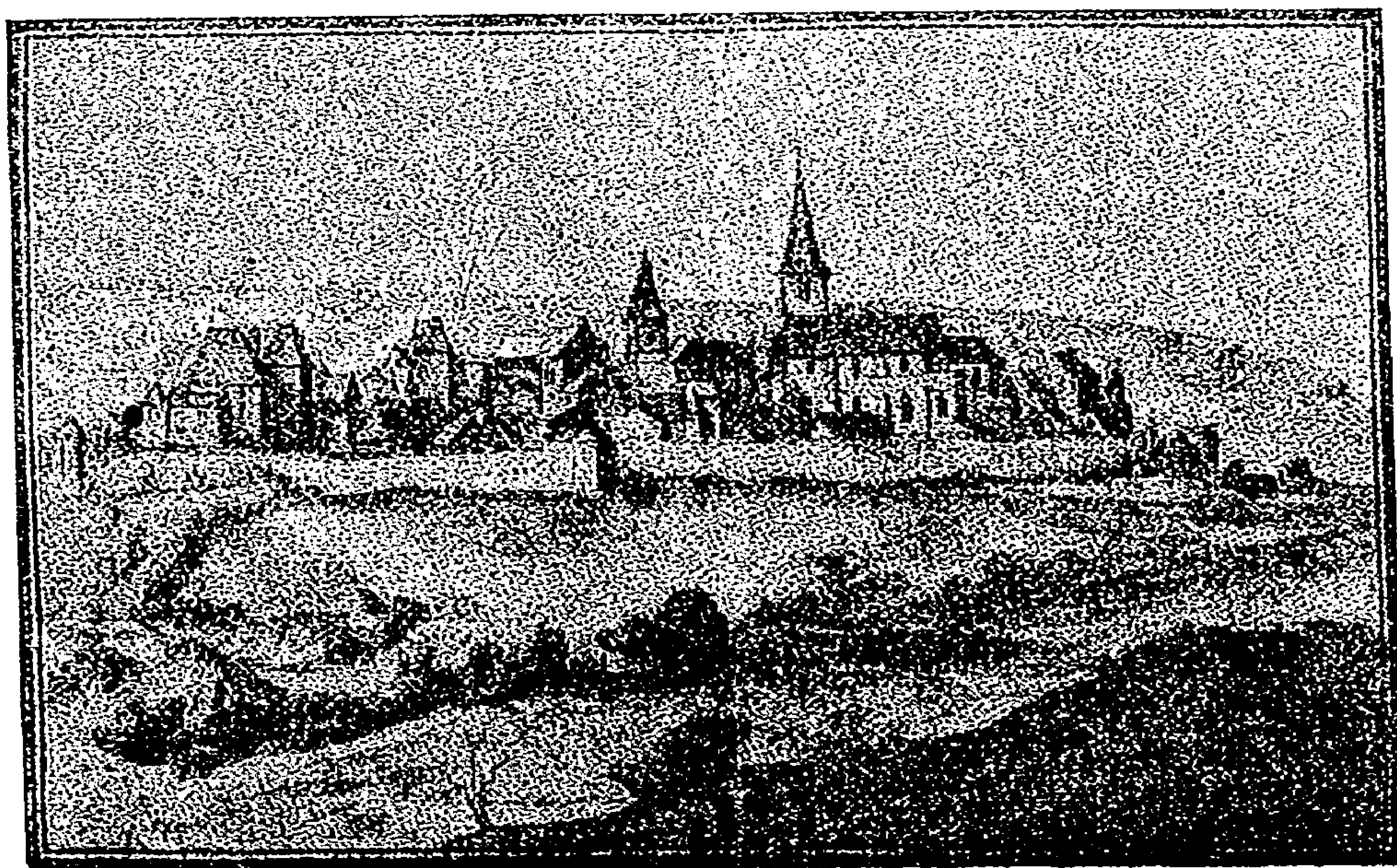
Voilà, messieurs, une affirmation impression-

nante faite avec tout le calme, la simplicité, la sincère conviction du témoin.

Au fait, ces hommes, eux aussi, ont vécu dans l'intimité de Jésus, pendant trente-trois heures, trente-trois, le chiffre est suggestif. Il n'y manque même pas un saint Thomas, cet honnête protestant, qui « retourna à l'Eglise plus de trente fois pour voir et revoir, et s'il était possible, comprendre tel miracle. »

Ils ont vu ; ils ont touché ; « *quod manus nostræ attractaverunt* ». Ils ont cru, et c'est leur droit miracles. Pour sauver les âmes, Dieu a sacrifié son Fils : il Lui en coûtera moins de leur donner, s'il le faut, sa Toute-Puissance. Et la merveille sera, non pas qu'il y ait des miracles, mais qu'il n'y ait pas sans cesse des miracles : ce trait est du mathématicien Poincaré. Nous pouvons le relever : la sainteté n'est-elle pas dans l'Eglise un miracle permanent ?

Or, en 1608, au lendemain des violences protestantes, à la veille des perfidies jansénistes, à Faverney, aux confins des deux grandes races, la-



VUE DE FAVERNEY EN 1617

de vous redire, plusieurs avec des larmes : Miracle ! Oui, il y a ici un miracle.

I. — LES RAISONS DIVINES

...Un miracle : la chose du monde la plus embarrassante, la plus inconcevable pour l'incrédule ; la plus simple, aux yeux du chrétien qui croit à la divinité de Jésus et à l'Amour de Dieu pour les âmes.

Du jour où Dieu s'est fait homme et a habité parmi nous, nous nous attendons à relever les traces de sa présence : traces divines, vraiment divines, miraculeuses. D'autant plus que Dieu est notre Père ; le plus attentif, le plus tendre des Pères... « *Sit Deus dilexit mundum* » ; oserais-je redire après Mgr Delamaire le mot secret de nos tine et germaine, les maîtresses de la civilisation chrétienne, l'honneur de Jésus et le salut des âmes demandent un miracle — et un miracle Eucharistique

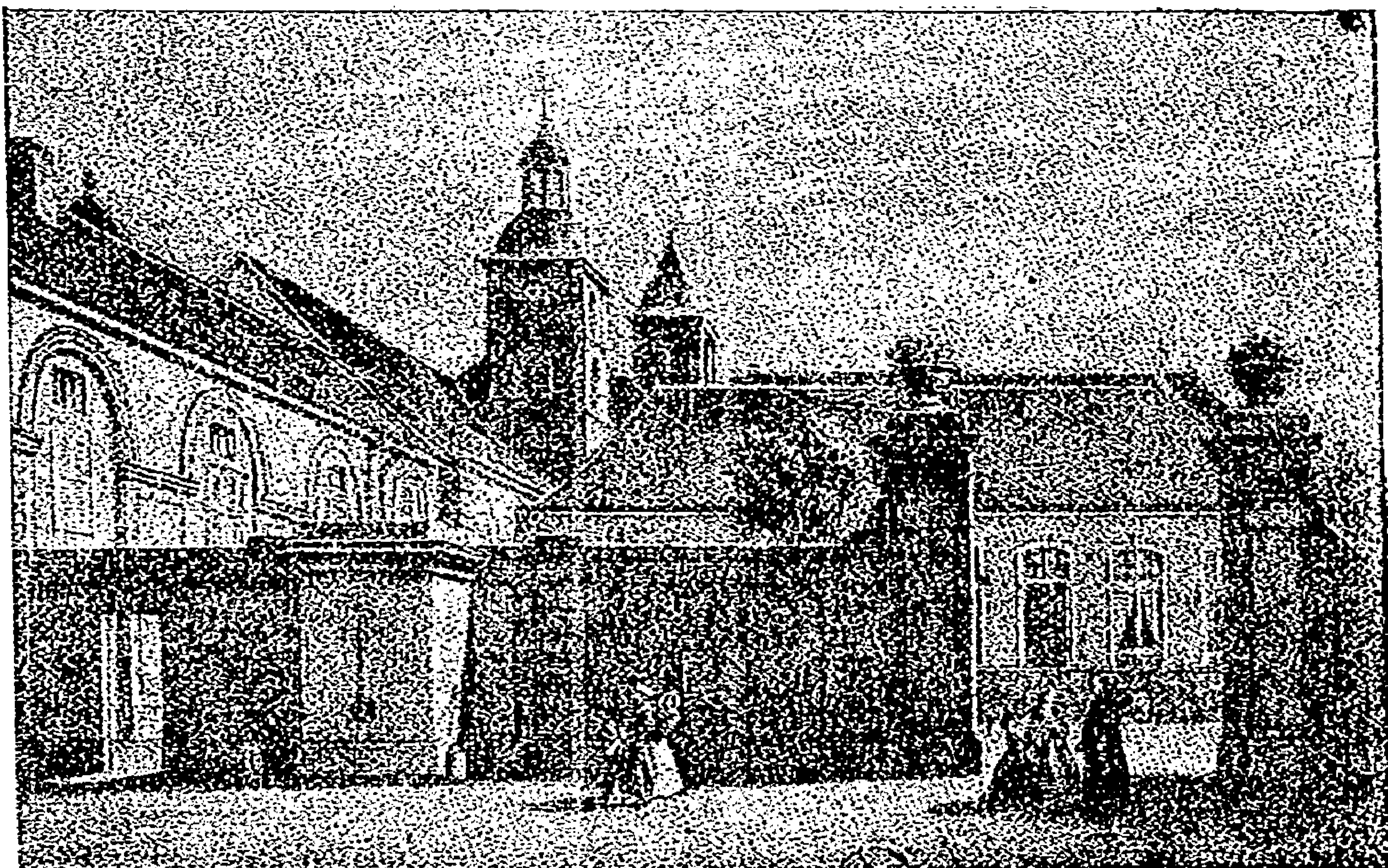
C'est à l'Eucharistie que l'hérésie en veut : les huguenots ont essayé de l'écraser sous les débris de l'autel et les cadavres des prêtres ; Jansénius, lui (et Jansénius en 1608 travaille dans le secret de sa bibliothèque), Jansénius, l'élèvera bien haut, si haut que nul mortel n'y puisse atteindre. Le procédé, certes, est autre ; le but est identique, supprimer l'Eucharistie parlant peu de la vie chrétienne.

Il y a en effet dans la tactique de nos ennemis une pensée diabolique. Le meilleur de la doctrine protestante et janséniste tiendrait à l'aide de ces

deux mots : Pessimisme, Individualisme ; — Individualisme dans les relations sociales ; Pessimisme dans la vie morale.

Or, la Messe appelle le Prêtre, l'Evêque, le Pape, la Hiérarchie, toute l'Eglise enfin : et c'est la ruine de l'individualisme, La Communion verse dans notre âme le sang du Christ : avec lui, la foi, la charité, la vertu, la sainteté.

C'est la condamnation radicale du Pessimisme qui fait de tout homme un monstre, une machine à péchés. — Et c'est pourquoi l'Eucharistie est la



L'ENTRÉE DU MONASTÈRE DES BÉNÉDICTINS

cible de l'hérésie ; c'est pourquoi, depuis le XVIe siècle, elle est devenue ce que fut jadis la *Theotocos* : le drapeau autour duquel on lutte.

Où donc pensez-vous, Messieurs, que la lutte sera plus chaude qu'en ces régions de Faverney, à la frontière du Catholicisme. Devant nous, tout près de nous, sur le sol même de la Comté, à Montbéliard, à Héricourt, les avant-postes du Protestantisme. Plus près encore, à Besançon et en cent autres endroits, des infiltrations hérétiques. Infiltrations dont une expérience récente a rappelé le danger. — Cette nuit même, à Passavant,, un prêche clandestin réunit des huguenots aux portes de Faverney, où nos moines dorment, laissant dans leur église vide l'Eucharistie — seule.

Ah ! laissez-moi souligner cet épisode, de si cruelle expression : les ennemis de l'Eucharistie veillent : les défenseurs de l'Eucharistie dorment. Humainement, la partie est trop inégale, comme jadis entre Anglais et Français dans la guerre de Cent ans. Il convient — notre confiance filiale est plus audacieuse — il faut pour le salut des âmes que la main de Dieu intervienne. Et ce fut la raison première du Miracle

En devinerons-nous de plus secrètes... ? la piété eucharistique d'un Ferdinand de Rye... l'humilité du lieu de Menoux, les larmes venues sur notre province par quelque recluse, émule, fille de sainte Thérèse... ? les prières ferventes des femmes chrétiennes, sœurs de Jeanne d'Arc et de Blanche de Castille... ?

Eh oui, messieurs, c'est l'art sublime de Jésus que de consacrer les conseils de la plus profonde sagesse par des touches d'exquise amitié. Le miracle, il l'accorde à la foi virile d'un soldat ; à l'angoisse d'une mère ou d'une sœur, la veuve de Naïm, laMadeleine de Béthanie...

Et voilà, ce semble, quelques-unes des raisons pour lesquelles, en mai 1608, dans l'église des Bénédictins de Faverney, Dieu fit à notre pays la grâce insigne d'un Miracle Eucharistique.

II. — LA REALITE DU MIRACLE

Il nous reste à en saisir, par le détail, toute la réalité :

Etrangers aux faits de 1608, nous devons rechercher avec ce fait une liaison ; des documents, des documents tels que nous fassions objection que le miracle ne fleurit que dans la légende.

Ces documents, les voici : recueillis par l'autorité compétente, auprès de témoins irrécusables, immédiatement, avec des précautions scrupuleuses ; parvenus jusqu'à nous dans des transcriptions authentiques... Et donc... vous l'avez entendu déjà, d'une sûreté absolue.

Avec cela, si expressifs dans leur naïveté, leurs détails, leurs redites que grâce à eux... nous sommes en contact intime avec les premiers témoins; nous sommes, en quelque façon, nous-mêmes des témoins.

Que faire ? Mais d'abord, constater le fait.

Or, on ne saurait trop le redire, le fait miraculeux, comme fait, est un fait comme les autres..., le pain servi dans le désert aux invités de Jésus est du pain, du vrai pain ; Lazare dans son tombeau, est un vrai cadavre, un cadavre puant ; Lazare ressuscité est un homme comme vous et moi...

De ce chef, la constatation du miracle ne subira aucune difficulté spéciale.

Mais encore, y a-t-il miracle et miracle. Il est des apparitions célestes, vaporeuses, fugitives, lointaines ; il est des guérisons à complications secrètes, profondes, dont l'observation requiert des spécialistes. Et vous savez quelle part du lion l'Eglise, à Rome et Lourdes, fait aux spécialistes.

Ici, rien de pareil : pas de nervosité, rien d'impalpable, rien d'insaisissable. Un fait capital : la suspension de l'Ostensoir ; fait observé très net : rendu plus saisissable encore par sa durée de trente-trois heures... ; fait populaire, à la constatation duquel suffisent deux bons yeux.

Et ce fait si extraordinairement « observable » a été remarquablement « observé » par des milliers de personnes, et de tout près, avec les minuties que vous savez.

Littré a dit quelque part que jamais miracle n'a lieu là où on pourrait l'observer à loisir. N'en déplaise à Littré, voici un miracle supérieurement constaté, plus et même que tel fait contemporain; par exemple, le plus connu, l'assassinat du roi Henri IV, dont peu ne doutent.

Nous touchons au vif de la question : où l'incrédulité nous réserve une difficulté insurmontable, paraît-il. C'est que le miracle est indiscutable ! oui, indiscutable. Le miracle fut-il vaiment de Dieu, nous ne pourrons jamais dûment le lui attribuer ; notre science et notre ignorance nous l'interdisent également : notre science, par les explications qu'elle apporte chaque jour à de prétendus miracles ; notre ignorance, en nous obligeant à supposer, là où nous ne pouvons encore expliquer, une des nombreuses forces inconnues de la créature.

Il y aurait plaisir à déranger la belle... et fragile ordonnance de cette argumentation, mais allons plutôt droit au fait.

Il ne s'agit pas, notons-le d'abord, de savoir si, en 1908, dans le laboratoire d'un ingénieur,on pourrait faire tenir, à quelques pieds de terre, un objet pesant un marc. On le pourrait, c'est clair : mais il est aussi clair que ce cas ne serait plus le fait de 1608. Là, un ingénieur, une dynamo, un courant électrique, quantité d'accessoires; ici, rien de semblable : un ostensoir, nul support, c'est vérifié; nul soutien, c'est encore vérifié, nul contact utile, entre le croisillon et la grille ; dans celle-ci, nulle aimantation ; un enquêteur l'a constaté, avec un empressement un peu naïf, méritoire quand même.

Qu'y a-t-il donc ? Une force... oui ; une force secrète, inconnue, secrète, oui, mais non pas inconnue, puisqu'elle se manifeste immatérielle, libre, intelligente, attentive, religieuse, dévote.

Immatérielle, vous savez... par l'arc électrique, l'analyse spectrale... avec quelle sensibilité exquise les forces matérielles subissent et enregistrent les perturbations ambiantes. Ici, l'impossibilité absolue : qu'importe le remous des foules, les chocs d'une poutre heurtant la grille ébranlée... ; l'ostensoir reste immobile, si immobile que pas un atôme ne glisse de la poussière accumulée sur le pied incliné. La force qui le soutient est immatérielle : passez-moi l'expression plus exacte, antimatérielle.

Et libre : libre dans son apparition : le propre des forces physiques est que leur intervention est fatale, prévisible, avec certitude, répétable à volonté. Eh bien donc : s'il en existe ici quelqu'une, si inconnue qu'on le suppose, nous pouvons l'évoquer à nouveau. Il suffit de renouveler identiquement l'expérience de 1608 ; grâce aux détails de l'enquête, c'est facile. Alors un pari est possible pour la réédition de la suspension.

Si elle est l'œuvre d'une force physique, le pari

sera sûrement gagné. Or, personne ne tiendra le pari sérieusement.

Preuve donc que nous avions eu en 1608, affaire à une force libre dans son intervention... Libre encore dans son action : dans sa brutale indifférence, une force de la nature soulèverait tout ce qu'elle touche... les chandeliers, les fragments de marbre... et d'abord les débris les plus légers... La nôtre choisit ; elle choisit avec la délicatesse de la piété la plus tendre... quoi donc ? l'Hostie, et tout ce qui est dans l'ombre de l'Hostie : le ciboire et de menus objets dont la fragilité fait ressortir la miraculeuse conservation, dans l'incendie; le cristal, la relique de sainte Agathe ; le papier de soie qui la protège...

Même piété attentive dans cette coïncidence exacte, que le hasard physique ne réalisera jamais de la descente de l'Ostensoir avec l'Elévation de l'Hostie, pendant la messe du curé de Menoux. Notez encore, dans ce dernier acte, la *volonté* d'une mise en scène : un son de clochette ; un cierge qui s'éteint trois fois.

Et enfin, quand l'attention de mille personnes a été ainsi finement aiguisée, la force invisible relève l'ostensoir jusqu'alors — et anormalement — penché : elle le dépose doucement... si doucement que pas un flocon de cendre ne glisse et ne macule le corporal ; lentement, respectueusement, « comme l'eut fait homme d'église », remarquent les témoins.

Homme d'église oui, mais force d'église : religieuse, puissante, libre, intelligente. Il y aurait à présent à rechercher le rôle d'un artiste ou d'un prestidigitateur humain, l'intervention d'un démon caché... Mais il serait puéril d'y insister.

Mais vous vous impatientez de ces détours d'argumentation : plus prompte, votre piété va droit au but. Aussi bien, si dans un parterre flotte un subtil parfum de roses, libre à l'électricien de rechercher scientifiquement à quels effluves mystérieux il le peut attribuer : le jardinier, lui, n'hésite pas.

Et nous tous, vous tous, chrétiens, enfants de Dieu, nous savons d'emblée reconnaître ici.. et avec quelle émotion, la signature de notre Père céleste . « *Digitus Dei est hic* ».

CONCLUSION

Il plut un jour à Renan de nous porter ce défi : « Nous ne disons pas : le miracle est impossible ; nous disons : Il n'y a pas jusqu'ici de miracle constaté. Si vous nous en proposez, qu'on nomme une commission de savants... ; qu'elle choisisse un cadavre... » Vous devinez la suite.

Renan voulait dire une impertinence ; il a peut-être dit une sottise. N'importe ! Ici, à Faverney, nous pouvons relever le gant. La sûreté des documents, la simplicité du fait, l'évidence de l'intervention divine défie ici la critique la plus exigeante, si elle reste consciencieuse.

Notre miracle est irrécusable, et une garantie irrécusable de nos miracles évangéliques, de l'Evangile et de l'Eglise : — une arme de haute précision ; une arme à la moderne. — Et c'en est une première utilisation.

Il y en a une autre, trop supérieurement indiquée par M. Séjourné pour que j'y insiste. Les flammes de 1608 ne sont pas éteintes : flammes d'irréligion, flammes d'impiété, flammes d'immoralité, flammes ardentes, capables de tout dévorer .Tout, hormis l'ostensoir, je veux dire, hormis l'âme nourrie de l'Eucharistie, et miraculeusement élevée par elle au-dessus des lâchetés humaines.

Abbé TUAILLON.

LES MAINS DE FEU

Récits et documents historiques sur les S.S. Ames du Purgatoire

Dans le Purgatoire, *revue religieuse qui se publie à Rome et dont nous avons souvent eu l'occasion de parler déjà, nous trouvons les article et documents suivants :*

Le vendredi 19 juillet 1901, nous avons eu la consolation de nous arrêter à Todi, en province de Pérouse, au monastère des Sœurs Clarisses, où se sanctifia, il y a bientôt deux cents ans, la Vénérable Claire-Isabelle Fornari, dont les nombreux miracles introduisirent, peu après sa mort, la cause de béatification et canonisation en Cour de Rome.

Grâce à une lettre de haute recommandation de son Eminence le cardinal Joseph Vivès à Sa Grandeur Mgr Ridolfi ,évêque de Todi, nous avons pu voir de nos yeux et tenir dans nos mains, entre autres reliques et souvenirs précieux, les vestiges encore très distincts et entièrement conservés que laissèrent, sur des objets et des vêtements de la Vénérable, les mains de feu du défunt Révérendissime P. Panzini, abbé olivétain de Mantoue, quelques minutes avant sa délivrance du Purgatoire.

La Très R. Mère C. I. Patrizzi, abbesse actuelle du monastère, après avoir admiré quelques photographies insérées dans notre Revue, nous permit,

EMPREINTES LAISSÉES PAR LE DÉFUNT PÈRE ABBÉ PANZINI, SUR LE COUVERCLE D'UNE BOITE EN BOIS, EN 1731.
(D'après la première photographie, prise en 1901, après 170 ans).



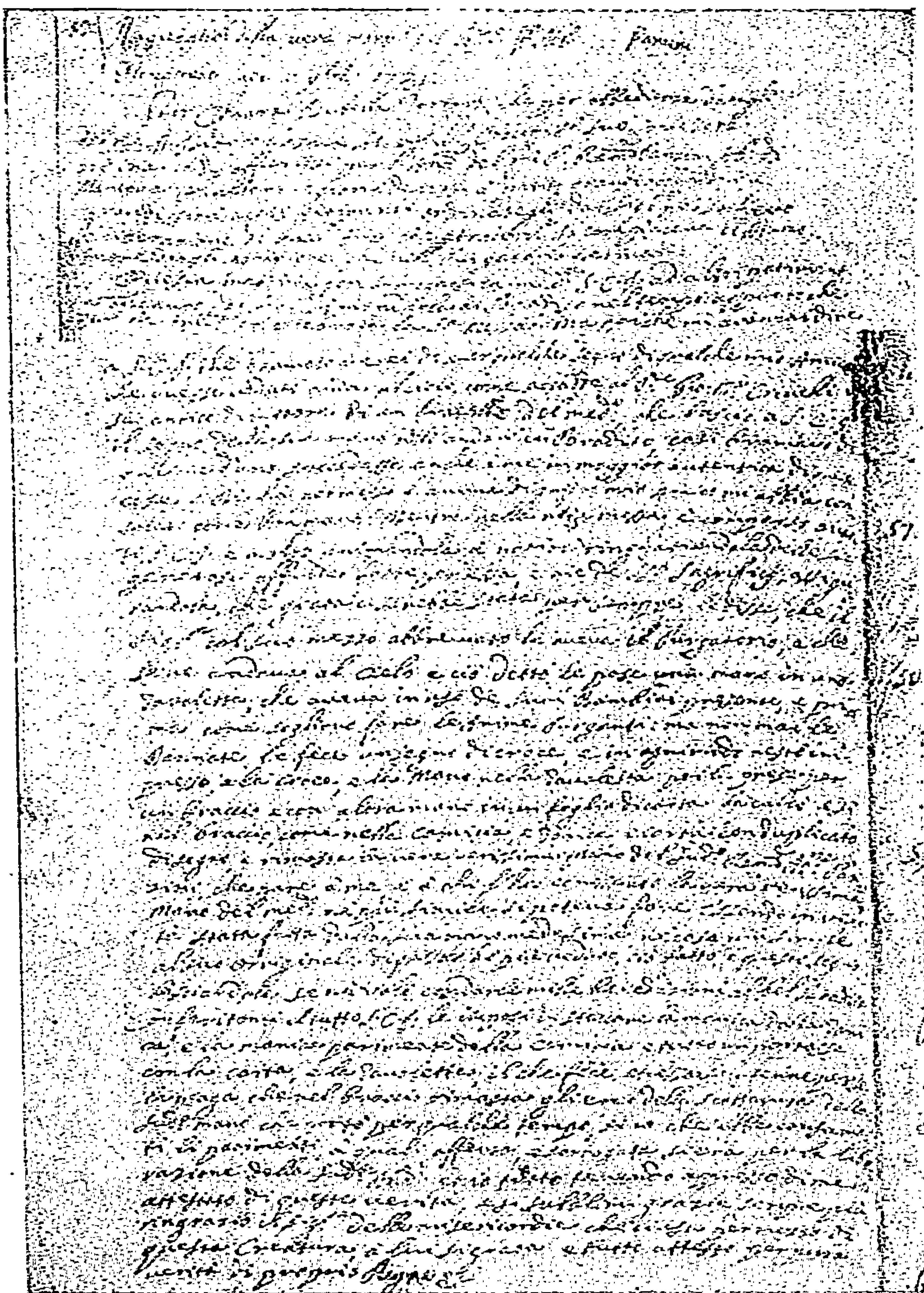
« Cette main est celle qui toucha la tablette sur laquelle Sœur Claire confectionnait les petits enfants Jésus; cette tablette est restée un peu creusée et enfumée et noircie, comme si elle avait été marquée d'un fer rougi par le feu; avec le doigt de la main droite le défunt forma la croix, comme signe d'une âme agréable à Dieu. Ces gouttes noires autour de la main sont les gouttes de sueur pareillement brûlantes ». — Archives du monastère de Todi.

avec la plus grande bienveillance, de photographier, pour la première fois, après 170 ans de leur existence, ces documents de si importante valeur pour notre musée chrétien d'outre-tombe et pour toute notre chère Association.

Nos lecteurs, auxquels nous offrons aujourd'hui les prémices de ce beau travail, nous aideront à remercier le Sacré Cœur de Jésus de la protection qu'il a daigné nous accorder, et à reconnaître l'assistance que nous ont prêtée nos bien chères amies du Purgatoire. Nous ne pouvions trouver plus à propos ni mieux reproduire, malgré nombre de difficultés et contre toute espérance, les authentiques témoignages de ce feu qui ne brûle ses victimes que pour les purifier, ne les purifie que pour les rendre dignes du Ciel, et n'accepte que pour tempérer ses propres ardeurs, ou pour achever plus tôt son œuvre, les suffrages innombrables et continuels des âmes catholiques.

La planchette sur laquelle le vénéré défunt laissa l'empreinte de feu de sa main gauche, et sur laquelle, avec le pouce de sa main droite, il traça une croix de feu, servait à la Vénérable pour la confection de petits Enfants-Jésus de cire, appelés en italien *Bambini*, expression que nous avons conservée dans notre traduction française du compte-rendu original.

La manche de bure de la robe comme la manche de toile portant l'empreinte de feu de la main droite, n'ont pu être photographiées, pour le moment, que d'un seul côté, à cause du reliquaire, dont le fond, au lieu d'être en verre, est en bois. Le compte rendu, écrit tout entier de la main du confesseur, Père Isidore Gazale, abbé du T.-Saint-Crucifix, sur deux pages du registre où sont consignés les faits et gestes de la Vénérable, et daté du jour même de l'événement, a été photographié sur un seul cliché, où nous avons réuni les deux pages.



Compte rendu tout écrit de la main même du confesseur de la Vénérable Claire-I: abell : Fornari, le T. R. P. Isidore Gazale, abbé olivétain de Todi, le 1er novembre 1731, jour même où le prodige eut lieu.

En réservant pour quelque prochain numéro d'autres faits de la vie de cette digne fille de sainte Claire, le récit de son zèle pour les pauvres âmes et ses pages si belles sur le Purgatoire, qu'elle a tant de fois visité durant ses longues extases, nous remercions cette vénérable servante du Sacré-Cœur, cette grande amie de l'Église souffrante, de nous avoir dès aujourd'hui initié aux merveilles de son incomparable charité.

V. JOUËT,

Missionnaire Apostolique.
Chanoine honoraire de Marseille.

TRADUCTION LITTERALE DU TEXTE ORIGINAL

COMPTE-RENDU DE LA VRAIE MAIN
DU RÉVÉRENDISSIME P. ABBÉ PANZINI, OLIVÉTAIN
LE 1er NOVEMBRE 1731

Sœur Claire-Isabelle Fornari, qui par obéissance à elle imposée par moi, P. Isidore Gazale, abbé du Très-Saint-Cruçifix, son confesseur ordinaire, de souffrir pour l'âme du défunt Révérendissime Père Panzini, abbé de Mantoue, olivétain, a souffert dans ces derniers jours de grands abandons et de grandissimes autres tourments, à elle ordonnés par le Seigneur pour le soulagement et la délivrance de cette âme, dont le divin amour se plaisait à lui donner connaissance, qu'elle souffrait atrocement dans le Purgatoire.

Ce matin, la même sœur Claire-Isabelle, s'offrant à d'autres tourments, a obtenu du Seigneur au temps même où je célébrais pour cette âme la sainte messe, de l'envoyer au Paradis. Mais, parce que je m'étais avancé à dire à sœur Claire-Isabelle, que j'aurais désiré avoir quelque signe de quelque mien ami qu'elle aurait vu aller au ciel, comme il arriva au P. Pio M. Crivelli, son antique directeur, dont un père laissa à sœur Claire-Isabelle l'indice de sa main en s'en allant au Paradis ; ainsi je désirais qu'il m'arrivât de quelqu'un pour plus d'authenticité de ces choses; et Dieu a permis que l'âme de mon mien ami m'ait consolé comme je désirais.

Pendant ma messe, il est apparu devant sœur Claire-Isabelle et l'encourageant beaucoup à souffrir, nous remerciant, elle de ses généreuses offrandes faites pour lui, et moi des saints sacrifices ; l'assurant qu'il nous serait reconnaissant pour toujours, il lui dit que le Seigneur, par son entremise, à elle, lui avait abrégé à lui le Purgatoire, et qu'il s'en allait au Ciel ; et, cela dit, il posa une main sur une tablette qu'elle avait là, devant elle, et dont elle se servait pour ses *Bambini* ; et d'abord, comme ont coutume de faire les âmes du Purgatoire, mais jamais les damnés, il lui fit la marque d'une croix, et de toute manière restèrent empreints, et la croix et la main sur la tablette ; puis il la prit par un bras et le pressa, son autre main étant appuyée sur une feuille de papier, et autant sur le bras que sur la chemise et sur la tunique, et sur le papier avec un double dessin, est restée la vraie, très vraie main du susdit Révérendissime P. abbé Panzini, qui est pour moi et pour qui l'a connu sa vraie, très vraie main ; et l'on ne pouvait pas en faire une plus semblable, celle-ci ayant été faite en vérité par sa main même ; et je n'ai jamais plus vu chose plus semblable que celle-ci à son origine ; cela fait, lui laissant ce signe, et lui donnant mille bénédictions, il s'envola au beau Paradis.

Sœur Claire-Isabelle m'ayant communiqué le tout, je lui ordonnai de détacher la manche de la tunique, et pareillement la manche de la chemise, et de tout m'apporter, avec le papier et la tablette, ce qu'elle fit ; et elle tint seulement pour elle la plaie qui lui était restée sur le bras, par suite de la brûlure de la susdite main, brûlure qu'elle porta pendant quelque temps, jusqu'à ce qu'elle eut achevé les souffrances auxquelles elle s'était offerte et substituée pour la délivrance de l'âme susdite.

Et moi, conservant toutes ces choses en ma possession, en témoignage de ces vérités et de ces grâces si sublimes, je remercie toujours plus le Seigneur pour les miséricordes dont il use à notre regard, par l'entremise de cette créature à lui si chère, et j'atteste le tout pour pure vérité de ma propre main.

PRÉDICTIONS DE NOSTRADAMUS
pour le temps présent

A la veille des événements redoutables qui se préparent et dont les signes avant-coureurs commencent à se manifester, chacun éprouve le besoin de jeter vers l'avenir un regard investigateur; ainsi s'explique la vogue sans cesse croissante dont jouissent, de nos jours, les recueils de prophéties.

Parmi les livres de cette nature figure l'œuvre remarquable du voyant provençal Michel de Nostredame, publiée vers le milieu du seizième siècle et composée de près d'un millier de quatrains prophétiques, répartis en dix *Centuries*. Ces quatrains sont, pour la plupart, de véritables énigmes, qu'il n'est pas toujours aisé de déchiffrer.

L'œuvre n'en est pas moins du plus haut intérêt ; dès la première page on y rencontre plusieurs quatrains qui attirent l'attention, entre autres le suivant, où il est question, à n'en pas douter, du gouvernement actuel de la France.

Quand la lictière du tourbillon versée
Et seront faces de leurs manteaux couvers
La républiqûe par gens nouveaux vexée
Lors blancs et rouges jugeront à l'envers.

Centurie I, 3.

La république par gens nouveaux vexée !... Qui ne comprend qu'il s'agit ici des difficultés toujours croissantes suscitées au gouvernement républicain par le parti socialiste, encore inexistant, ou, tout au moins, encore négligeable il n'y a pas bien longtemps ? Les exigences de ce parti deviendront telles, que, finalement, tout gouvernement digne de ce nom sera rendu impossible en France ; c'est ce que notre quatrain donne clairement à entendre.

Lors blancs et rouges jugeront à l'envers. Nostradamus désigne ici par leurs noms les deux partis actuellement en présence : *les blancs,* amis de l'ordre et de la vraie liberté, et leurs antagonistes *les rouges*, les violents, les sectaires, et il prévoit que ni les uns ni les autres ne jugeront sainement de la situation ; les rouges marcheront à l'aveugle, sans se douter, ou plutôt sans se soucier de l'abîme vers lequel ils entraîneront leur pays, et les blancs ne sauront comment s'opposer à l'exécution de leurs desseins pernicieux.

Les choses prendront une tournure particulièrement fâcheuse au moment où s'accompliront les deux premiers vers du quatrain : *Quand la lictière du tourbillon versée et seront faces de leurs manteaux couvers.* Le prophète compare ici la République et son gouvernement à une reine ou grande dame de son temps, portée en litière. La litière renversée par un tourbillon signifie, à notre sens, la chute d'un cabinet républicain, provoquée par une séance orageuse à la Chambre des députés ; les faces couvertes de leurs manteaux seront celles des ministres démissionnaires, obligés de se retirer la honte au front, à cause, peut-être, d'événements imprévus, au Maroc.

On le voit, ce quatrain est d'un très grand intérêt. Le suivant, *quatrième* de la Centurie I, est également très curieux, quoiqu'il concerne des événements tout différents :

Par l'univers sera faict un monarque
Qu'en paix et vie ne sera longuement
Lors se perdra la piscature barque
Sera régie au plus grand détriment.

Le monarque dont il est question ici ne peut être que Nicolas II, dont l'empire s'étend sur trois parties du monde (*par l'univers*) et qui fut le promoteur des récents congrès de la paix. Il est jeune encore, étant né en 1868, et le prophète assure qu'il ne vivra pas vieux, ce qui s'accorde avec les vaticinations de plusieurs sybilles, qui annoncent sa mort à bref délai. Chacun sait que, malgré son caractère éminemment pacifique, il ne lui a pas été donné, jusqu'à présent, de régner en paix. *Son trépas,* d'après la seconde partie de notre quatrain, *coïncidera avec des troubles très graves qui se produiront dans le gouvernement de l'Eglise* (la barque du pêcheur), à la suite, probablement, de l'élection d'un nouveau pontife.

Le *cinquième* quatrain de la même Centurie concerne l'expédition du Maroc et annonce des troubles en France, spécialement dans le Midi. Nous l'avons interprété dans ce sens dès la mi-juin 1907 (voir l'*Echo du Merveilleux,* du 15 août suivant) et nous aurons encore à y revenir, croyons-nous, dans un temps prochain.

Voilà, tout au début des *Centuries,* trois quatrains qui se suivent et qui concernent le temps présent. N'est-il pas permis d'en inférer que cette œuvre a été écrite en grande partie pour notre époque et que c'est bien le moment de s'en occuper tout particulièrement ?

A. Nolf.

La Boîte aux Faits

Poitiers, 10 mai 1908.

Monsieur le Directeur,

En ce moment où l'on s'occupe à Rome de la béatification de la Mère Barat, fondatrice de l'Ordre du Sacré-Cœur, il m'est revenu à la mémoire un petit fait assez étrange qui se rapporte à elle et qui se trouvera d'actualité.

Il y a environ huit ans, une de mes cousines, qui habitait ici, recevait une de ses amies, fille d'un sénateur connu ; comme celle-ci ne connaissait pas la ville, ma cousine la lui faisait visiter ainsi que ses monuments. Un jour, au cours d'une de leurs promenades, elles entrèrent au couvent du Sacré-Cœur. Après avoir été à la chapelle, elles s'engagèrent dans un long cloître ou corridor éclairé par des fenêtres d'un seul côté. L'une d'elles étant ouverte, elles s'y étaient accoudées pour regarder les cours et les jardins. Un léger bruit les ayant fait se retourner, toutes deux restèrent saisies du spectacle qui se présentait à leur vue. A quelques pas, de l'autre côté du cloître, juste en face d'elles, une porte s'était ouverte, laissant voir une salle dans laquelle un groupe de sœurs était réuni, les unes debout, les autres un livre à la main, d'autres agenouillées, toutes dans l'attitude de la prière, entourant un cercueil ouvert où une religieuse du Sacré-Cœur, vêtue de son habit monastique, était étendue morte, un crucifix entre les mains. Très intéressée, ma cousine contemplait cette scène, mais la jeune fille, nerveuse, lui dit à mi-voix : « Une morte ici ! cela m'impressionne... Allons-nous-en vite.... » Comme elle hésitait à la suivre, elle vit une sœur se détacher du groupe et s'avancer vers elle ; pensant être indiscrète, et que la sœur venait la prier de s'éloigner, elle rejoignit son amie qui se dépêchait de quitter le couvent. Comme elles passaient près du concierge elles lui demandèrent :

« Vous avez donc une religieuse qui vient de mourir », il répondit négativement : elles insistèrent disant

qu'elles l'avaient vue morte dans son cercueil; alors le brave homme les avait regardées l'une après l'autre, comme pour se demander si toutes deux étaient timbrées, puis il avait levé les épaules, en répétant : « Ni religieuse, ni personne n'est mort ici ». Cela devenait mystérieux et commençait à exciter la curiosité des jeunes femmes ; cependant elles s'expliquaient la chose en pensant que le concierge n'était pas au courant de ce qui se passait à la communauté, ou qu'il avait défense de parler. En attendant, pour en avoir le cœur net, ces dames allèrent aux renseignements ; là, elles apprirent de sources certaines qu'aucune religieuse, ni personne du couvent du Sacré-Cœur, n'était décédé même depuis longtemps. Chose assez remarquable, on leur apprit, en même temps, que lorsqu'une religieuse du Sacré-Cœur venait à mourir, on l'exposait justement dans un cercueil ouvert, revêtue de son costume de l'ordre, près duquel des consœurs se réunissaient pour prier pour le repos de son âme. Et, chose plus remarquable encore, le cérémonial se passait dans le couvent de Poitiers, dans la salle donnant sur le cloître, en face de la fenêtre où elles s'étaient accoudées.

Quelques jours plus tard, ma cousine me faisait ce petit récit. Je la questionnais, et lui demandais quelques renseignements, entre autres si elle avait bien vu la figure de la sœur du cercueil. Elle me répondit qu'elle avait embrassé la scène avec une netteté remarquable, et que surtout elle avait bien regardé la religieuse morte. Elle me fit alors si minutieusement un portrait, que je ne pus m'empêcher de m'écrier : — « Mais ! c'était la Mère Barat ! »... Comme ma cousine ignorait tout de la Mère Barat, même son nom, je crois, je lui expliquai, ayant toujours au contraire beaucoup entendu parler de cette sainte femme par une de mes parentes, surtout, qui avait été son élève et qui me l'a dépeinte. Ensuite, je connaissais son portrait : figure longue, mince, ascétique, traits très fins, anguleux même, portrait facile à reconnaître, car il n'est point banal. J'appris ensuite à ma cousine que la vénérable Mère Barat avait été la fondatrice de l'ordre du Sacré-Cœur et qu'elle était morte depuis plus de cinquante ans.

Mais j'ai toujours regretté que la communication que venait faire à ma cousine la sœur-fantôme n'ait pas été entendue, elle eût sans doute donné la clef du mystère.

JEAN DE LA FARE.

ÇA ET LA

A propos de Jeanne Weber.

Nous recevons de Mme de Poncey la lettre suivante :

Madame Maurecy, Echo du Merveilleux.

« A propos du dernier crime de l'Ogresse, vous souvient-il d'une voyance que j'eus alors qu'un journal du matin faisait grand bruit autour de l'arrestation de la misérable, et proclamait son innocence !

« Comme vous m'interrogiez à son sujet, je vous dis : — *Cette femme est coupable de tous les crimes dont on l'a accusée ; mais elle ne sera arrêtée définitivement que lorsqu'un nouveau meurtre aura été commis.*

« Vous voyez comme l'avenir a malheureusement confirmé mes paroles.

« A mon avis, Jeanne Weber n'est pas folle ; elle est possédée.

« Veuillez agréer, Madame, etc. »

Me souvenant parfaitement de la prédiction de Mme de Poncey, — prédiction réalisée aujourd'hui — je me fais un plaisir de confirmer les détails de la lettre de l'intéressante voyante. L. M.

Le Congrès spiritualiste de 1908.

Un Congrès spiritualiste se tiendra du 7 au 10 juin au Palais des Sociétés savantes, sous la présidence du docteur Papus. Ce congrès comprendra, outre les réunions, des séances de cinématographe et de projections, des excursions et des expériences.

Les adhésions et les souscriptions sont reçues par M. Chacornac, 11, quai Saint-Michel, à Paris.

La Clairon et le « Revenant »

En 1743, à la suite de ses grands succès de l'Opéra et de la Comédie-Française, la Clairon avait été courtisée par un certain M. de S..., fils d'un gros négociant breton. Après l'avoir reçu dans la demi-intimité, elle l'avait secouru, dans un moment de détresse, puis éloigné ensuite. Tombé gravement malade, il fit appeler la Clairon, qui refusa de venir. Il mourut dans un logement qu'il occupait rue du Rempart, près de la Chaussée-d'Antin, où l'on commençait à bâtir. Il mourut, mais trouva moyen de se survivre, au moins pendant quelque temps, et même de passer l'eau — la Clairon demeurait rue de Buci — le tout pour jouer un méchant tour à son ancienne amie.

« J'avais ma mère », écrit la Clairon — déjà ! toujours ! leurs mamans — « j'avais ma mère et plusieurs amis venaient souper avec moi. Les convives journaliers étaient un intendant des Menus-Plaisirs dont j'avais continûment (*sic*) besoin auprès des gentilhommes de la chambre et des comédiens ; le bon Pipelet, que vous avez connu et chéri ; Rosely, l'un de mes camarades, jeune homme bien né, plein d'esprit et de talents. Les soupers de ce temps étaient plus gais, si petits qu'ils fussent, que les plus belles fêtes ne l'ont été depuis quarante ans. Je venais de chanter de fort jolies « moutonades » dont mes amis étaient dans le ravissement, lorsqu'au coup de onze heures succéda le cri le plus aigu. Sa sombre modulation et sa longueur étonnèrent tout le monde, je me sentis défaillir et je fus près d'un quart d'heure sans connaissance. »

L'intendant des Menus-Plaisirs était amoureux et jaloux. Il dit à la Clairon, avec beaucoup d'humeur, quand elle rouvrit ses beaux yeux, que les signaux de ses rendez-vous étaient trop bruyants. Elle protesta avec une énergie qui n'excluait pas l'élégance : « Maîtresse de recevoir à toute heure du jour, qui bon me semblera, les signaux me sont inutiles : et ce que vous nommez ainsi est trop déchirant pour être l'annonce des doux moments que je pourrais désirer. »

Cette rhétorique sentimentale n'aurait peut-être pas suffi à convaincre l'intendant. Mais il se laissa toucher par la frayeur persistante de la Clairon et consentit à faire poster dans la rue des espions qui ne découvrirent rien, ni personne, bien que le cri retentît tous les soirs, à la même heure. Il sortait « du vague de l'air » et s'amusait même à faire des niches. « Une fois, raconte la naïve artiste, le président de B..., chez lequel j'avais soupé, voulut me reconduire. Comme il me souhaitait le bonsoir, à ma porte, le cri partit entre lui et moi. Ainsi que tout Paris, il savait cette histoire ; cependant, on le remit dans la voiture plus mort que vivant. »

Le cri était accompagné d'autres manifestations non moins bruyantes : un claquement de mains ayant une certaine mesure et des redoublements.

« Ce claquement de mains, auquel la bonté du public

m'avait accoutumée, dit la Clairon, avec une douce modestie, ne me laissa faire aucune remarque pendant longtemps ; mes amis en firent pour moi. »

A dire le vrai, les amis commençaient à trouver les soirées un peu maussades. Enfin, la Clairon reçut la visite d'une vieille dame qui avait assisté M. de S... à ses derniers moments. Elle apprit que l'abandonné était mort en répétant dans son désespoir : « La barbare ! Elle n'y gagnera rien ; je la poursuivrai autant après ma mort que je l'ai poursuivie pendant ma vie. »

(Extrait de *Paris-Théâtre*.)

Pie IX et l'assassin

La *Semaine religieuse* de Montpellier raconte le fait suivant, qui s'est passé à Rome, au mois de mai 1862.

Un jour, vint un visiteur au Vatican. Il demandait à voir le Pape, mais il n'avait pas de lettre d'audience. On lui refusa l'entrée des antichambres. Il insista extrêmement sous le prétexte qu'il avait un secret à communiquer au Saint-Père. On le conduisit donc à travers la salle des Suisses, celle des gardes-nobles, et on l'introduisit dans l'antichambre des Camériers. Mgr Pacca était de service. Il renouvela sa demande devant le prélat et supplia qu'il le laissât pénétrer auprès de Pie IX.

Le camérier se rendit alors chez le Pape, qu'il trouva agenouillé sur son prie-Dieu. Après s'être arrêté quelques instants, et voyant que le Pape ne se levait pas, Mgr s'approcha de lui et lui communiqua le désir du visiteur. Pie IX répondit sans se lever : *Sinite mortuor sepelire mortuos* ; *laissez les morts ensevelir les morts*. Le prélat ne sachant pas ce que cette réponse signifiait et croyant que le Pape ne l'avait pas compris, répéta ce qu'il avait dit. Alors Pie IX, plus explicite, repartit sans se lever : « Je ne donne pas audience à un mort. » Le camérier, ne comprenant pas davantage, se retira. Arrivé dans l'antichambre, il vit plusieurs personnes qui entouraient le visiteur lui ouvrir ses habits et le visiteur lui-même expirant. Il avait sur lui un poignard et un revolver chargé. Une apoplexie foudroyante l'avait frappé au moment où il allait assassiner le Pape.

A TRAVERS LES REVUES

UNE CURIEUSE MANIFESTATION VOCALE AU BRÉSIL

Les Annales des Sciences psychiques ont traduit au *Reformador*, de Rio-de-Janeiro, le récit d'une manifestation bien curieuse qui se serait produite à Fundão, à deux kilomètres de Cataguarino :

Un certain Jules Cenabrita, mort depuis quelques jours, apparut appuyé au parapet d'une fenêtre de la maison qu'il avait habitée ; c'est dans ces conditions qu'il fut vu par différentes personnes habitant la maison d'en face.

Ce fut là, d'ailleurs, l'unique apparition visuelle du défunt. Mais l'esprit continua à se manifester, en faisant entendre sa propre voix, en conversant avec les personnes de la maison, sur différents sujets, en déclarant que s'il ne se rendait pas de nouveau visible, c'était bien uniquement pour ne pas effrayer.

Ce phénomène se répéta bien pendant deux mois, et nombreuses ont été les personnes sérieuses et véridiques qui, non seulement ont été présentes aux faits, mais encore prirent part aux conversations avec l'invisible Jules, qui était et se montrait joyeux et plaisant, en commençant toujours par chanter des chansonnettes, ou prier Dieu.

Comme quelqu'un lui demandait :

— Où es-tu donc, Jules ? Nous entendons bien ta voix, mais nous ne te voyons pas...

Il répondait : « Je suis entre le plafond et le grenier ».

Il y avait là un nègre, que Jules, étant en vie, tenait en grande estime, et avec lequel, plus qu'avec tout autre, il continuait à causer dans son nouvel état.

Un soir qu'un groupe d'amis, dont faisaient partie ce nègre et le maître de la propriété, M. José Pereira, se rendait à une fête, M. Pereira imagina d'inviter Jules à leur tenir compagnie, et dit au nègre :

— Invite donc Jules à venir, lui aussi, à la fête.

L'esprit ne fit aucune difficulté à accepter.

Une fois dans la rue, le nègre demandait de temps en temps :

— Eh bien, Jules, nous suis-tu?

Et l'esprit répondait qu'il était là.

Tout près de la salle où avait lieu la fête, le nègre entama une conversation avec l'esprit, sur la terrasse de la maison, au grand étonnement de tout le monde, qui entendait parfaitement la voix de Jules, qui n'était qu'un souffle, mais qu'on entendait sans la moindre difficulté.

Cet étrange événement souleva une énorme curiosité ; il attira bientôt, et pendant plusieurs jours consécutifs, une vraie masse de peuple en pèlerinage à la maison dont il s'agit, et dont le propriétaire, homme très obligeant, se crut en devoir de faire de grands frais, en servant du café, des gâteaux, etc., à tout ce monde.

A partir de quatre heures du soir, les curieux commençaient à arriver, et regardaient tous silencieusement, en attendant « Julio », qui ne tardait pas à s'annoncer par un sifflement prolongé, qu'on entendait à grande distance, et qui s'approchait petit à petit, devenant toujours plus distinct, tant que le « manifestant » pénétrait (toujours invisible) dans la maison. Alors les dialogues commençaient.

Informé de ce qui arrivait, un Père se rendit un jour sur les lieux, accompagné du professeur Fernando X..., afin d'exorciser l'esprit ; il avait pris avec lui un livre de prières qui ne lui appartenait pas.

Le Père commença ses prières, et l'esprit de Julio en accompagna une de sa voix. Quand elle fut terminée, Julio dit avec beaucoup d'irrévérence :

— Tu peux partir, mon Père : ne pense pas avoir une puissance quelconque sur moi. Ce livre que tu tiens n'est pas à toi ; il est au Père Pedro, de Porto.

On examina alors le frontispice intérieur du livre, et on constata qu'il portait, en effet, le nom du Père Pedro — ce que l'exorciste ignorait.

Julio produisit bien d'autres manifestations encore, dont peuvent témoigner les personnes qui y assistèrent et qui en parlent avec la conviction la plus absolue — quelques-unes même encore un peu effrayées.

Julio continua à se faire entendre pendant longtemps, jusqu'au jour où il prit congé de tout le monde, et ne revint plus jamais.

LES PHÉNOMÈNES DE TURIN

Le docteur Dusart a traduit de la *Gazette de Torino*, pour la *Revue scientifique et morale du Spiritisme*, le compte rendu de manifestations vraiment extraordinaires constatées par les agents de la sûreté chez M. Cavallero, via della Rocca, nº 22, à Turin :

Le 3 février, à 1 h. 30, une petite table dans le salon se déplace et arrive au milieu de la pièce ; un album déposé dans un angle se porte sur une chaise, puis sur la petite table. Deux coussins, enlevés de leur place, sont déposés l'un sur l'autre. Peu après, un portefeuille est déposé sur les coussins et le gaz s'allume.

A 2 h. 1/2. La bougie s'allume pour la seconde fois dans la chambre citée plus haut.

A 3 h. 30. Dans le salon, l'album ne se trouve plus sur la petite table, mais il est déposé sur une chaise. Un plateau avec des tasses est enlevé d'une étagère et placé sur la petite table. Un petit vase pour fleurs est déposé au milieu de ce plateau.

Les chaises et les fauteuils du salon ont été rangés autour de la petite table.

A cette même heure, le robinet du gaz a été ouvert dans la salle à manger, et le gaz s'est allumé sous les yeux de la dame de la maison.

Au moment où celle-ci sortait, accompagnée jusqu'à la porte par les membres de la famille, ils trouvèrent devant cette porte des fauteuils et des livres renversés. On constata ensuite que le compteur à gaz, d'abord soigneusement fermé, avait été ouvert.

A 4 h 15. Autre fuite du gaz. Un fauteuil est renversé et un coussin est jeté dessus.

A 7 h. 35. Un pardessus est enlevé d'un fauteuil, à l'entrée.

A 9 h. 30. Le paletot du lieutenant Lanari est transporté de l'antichambre dans un cabinet.

A 9 h. 45. Le même paletot se réfugie dans la commode de la chambre habitée par les enfants et un chapeau est retrouvé sous un fauteuil.

Dans la cuisine, le robinet à gaz est ouvert de nouveau.

A 10 h. 15. Le paletot du lieutenant est porté entre les deux portes de la pièce d'entrée, tandis que le chapeau va se placer sous le lit du petit Joseph.

Deux sous qui avaient été placés sur le paletot et sur le chapeau furent retrouvés sur un fauteuil voisin des deux portes.

A 10 h. 30. Le sabre d'un lieutenant qui accompagnait M. Lanari se trouve inopinément pendu au portemanteau avec des nœuds à la courroie.

Le 4 février, à 8 h. 1/2 du matin, carillon habituel.

A 8 h. 45. L'édredon du lit de Joseph a disparu. Après de longues recherches, on le retrouve dans la caisse à bois à brûler, dont le couvercle est abattu.

A 9 h. 15. Dans la chambre de la belle-mère, le fauteuil est renversé et un portefeuille est placé dessus. Aussitôt après, ce même fauteuil est transporté dans l'antichambre, à la grande surprise de tout le monde.

A 9 h. 30 se passe dans la cuisine ce fait extraordinaire : la soupière et son support, des écuelles, des cuillers sautent de la table, au milieu de la pièce, par terre.

A 10 heures. L'édredon susdit, que l'on avait replacé sur son lit, est caché dans le cabinet, près du salon, qui est le siège d'un déménagement mystérieux. Au milieu se trouve une chaise sur laquelle est placée une statuette en bronze, enlevée d'une console ; de chaque côté se trouve une bonbonnière ; derrière est un vase à fleurs ; devant, un objet de fantaisie. C'est un véritable autel improvisé.

A 10 h. 30. Deux becs à gaz du fourneau de la cuisine s'allument tranquillement.

A 11 h. 20. La sonnette tinte violemment.

A 11 heures, heure du dîner pour les mortels, mais non pour les esprits, dans l'une des deux plus grandes chambres se produit le bouleversement ordinaire des meubles. Au milieu, la table est débarrassée de ses albums, qui sont remplacés par un vase et trois bonbonnières. Une autre bonbonnière, une bonbonnière-cendrillon, a été se fixer à terre, sous les pieds de la table.

A 12 h. 30. Le couvre-pieds d'un lit s'est étalé sur les coussins de ce lit où se trouvent déjà jetés des escarpins. En entrant dans cette chambre, on trouve les bougies allumées. L'allumeur du gaz, Louis Bertone, le constate comme nous.

A 1 h. 15. La sonnette s'agite. Dans le salon, la table se déplace et la pendule est déposée dessus, ainsi que des vases, un portefeuille, des fleurs artificielles, toute la garniture de la cheminée.

Une des bonbonnières est à terre, sous la table.

De 2 heures à 3 heures. Repos, puis tous les phénomènes déjà décrits, carillons, allumages, déplacements de meubles, etc., etc., recommencent de plus belle.

Comme nous l'avons dit plus haut, les inspecteurs de la police n'ont pu que constater que les sonnettes carillonnaient, les meubles se déplaçaient *sans contact* sous leurs yeux.

LES LIVRES

LES CHANTS DU SOLDAT

Sous ce titre général, *Les Chants du Soldat*, vient de paraître, à la librairie Fayard, un volume superbement illustré, contenant tous les chants patriotiques de Paul Déroulède.

Ce ne sont pas seulement *Les Chants du Soldat*, proprement dits, mais encore *Les Nouveaux Chants du Soldat*, *Marches et Sonneries*, *Les Chants du Paysan*, qui sont réunis et ornés de très nombreuses gravures dues à l'habile crayon des peintres militaires Chaperon et Charles Morel.

Tous nos lecteurs voudront avoir entre les mains, pour les relire et les faire lire à la jeunesse actuelle, ces pièces alertes et vives, qui sentent la poudre à chaque page, célèbrent l'amour de la France et exaltent le sentiment du devoir et le culte du Drapeau.

Cette édition populaire est en vente dans toutes les librairies au prix de 0 fr. 95 le volume complet.

Le Gérant : GASTON MERY.

Paris. - Imp. J. Gainche, R. TANCRÈDE, Succr, 15, r. de Verneuil
Téléphone 724-73